Extrait du Association des Jeunes Magistrats (AJM)

http://www.jeunesmagistrats.fr/v2/Une-page-de-pub.html

Une page de pub

- Le Blog de "Aimache" -

Date de mise en ligne : samedi 24 janvier 2009

Association des Jeunes Magistrats (AJM)

J'aime beaucoup l'émission "7 à 10" présentée tous les matins sur France Inter par Nicolas Demorand. En l'écoutant, je met ainsi à profit la petite heure d'embouteillage qu'il me faut passer en voiture avant de rejoindre mon bureau au Palais de Justice. En bon professionnel, M. Demorand livre une information qui me paraît loyale, accessible, maitrisée, neutre, à la fois audacieuse et prudente. J'apprécie le ton juste avec il interviewe ses invités : courtois sans être condescendant, il sait poser des questions dérangeantes sans être impertinent. Ce matin, j'aperçois une affiche publicitaire qui proclame au sujet de son émission : "La différence, c'est l'indépendance". J'applaudis des deux mains le sens de l'analyse des publicitaires ! Et dans les réformes de la procédure pénale à venir, j'aimerai que nous soyons nombreux à nous souvenir du slogan.... Un juge en son cabinet pourra alors continuer de cultiver les mêmes qualités qu'un journaliste en son studio...

Copyright © Association des Jeunes Magistrats (AJM)